

CONSEIL COMMUNAL

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil communal sont convoqués en séance le Mercredi 21 février 2024 à 19h30 au Complexe communal du Léman

St-Sulpice, le 7 février 2024

ORDRE DU JOUR

- 0. Présentation des Transports publics Lausannois (TL) et de leurs développements
- 1. Assermentation
- 2. Appel
- 3. Adoption de l'ordre du jour de la séance du 21 février 2024
- 4. Adoption du procès-verbal de la séance du 13 décembre 2023
- 5. Communications du Bureau et de la Municipalité
- 6. Nomination d'un scrutateur
- 7. Présentation de la revitalisation des rives du lac par la DGE
- 8. Dépôt et vote sur le Préavis n°01/2024 : « Demande d'un crédit de CHF 813'550, remboursé à 95%, pour revitaliser les rives de Dorigny »
 - Rapport de la Commission de gestion et des finances sur le préavis n°01/2024 Discussion et décision
- 9. Dépôt du préavis n°02/2024 : « Demande d'un crédit de CHF 263'000 pour l'étude et le suivi des travaux visant à réaménager les quais de bus de la ligne TL 31 et à remplacer les abribus existants »
- 10. Dépôt du préavis n°03/2024 : « Modification du plan fixant la limite des constructions au chemin du Pâqueret »
- 11. Bilan de mi-législature 2021-2026
- 12. Communications des délégués aux conseils intercommunaux
- 13. Propositions individuelles et divers

Le Président

Cyril Golaz

